

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fédération Nationale des Communes Forestières et France Bois Régions signent un accord cadre

Mercredi 26 Novembre 2014, Dominique JARLIER, président de la FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES (FNCOFOR) et Christian PIQUET, président de FRANCE BOIS REGIONS (FBR) ont signé un accord cadre au Salon des Maires et des Collectivités Locales sur le développement et la valorisation du bois français dans la construction.

Cet accord définit le cadre du partenariat entre France Bois Régions et la Fédération Nationale des Communes Forestières, notamment la complémentarité et l'articulation des actions conduites par les deux partenaires pour développer le bois en circuit court dans la construction.

Il a pour objectif d'améliorer le soutien apporté aux territoires, aux maîtres d'ouvrage publics, maîtres d'œuvre et entreprises de la filière souhaitant utiliser des bois locaux pour leurs projets constructifs.

La FNCOFOR avec ses élus et ses équipes dans les territoires, FBR avec son réseau de prescripteurs, sont les interlocuteurs de proximité pour détecter des projets de construction publique.

Dans le cadre du périmètre de cette convention, les deux réseaux partageront leurs contacts de maîtres d'ouvrage s'engageant dans une construction en bois local. Un échange permanent sera le gage d'un appui coordonné aux maîtres d'ouvrage pour la réussite de leurs projets.

Ce travail de partenariat est important pour dimensionner les projets à la ressource disponible et aux savoir-faire des entreprises et pour intégrer le maximum de ressource bois local, transformée et mise en œuvre par les entreprises dans les territoires.

La Fédération Nationale des Communes Forestières de France regroupe les communes et les collectivités propriétaires de forêt ou intéressées par l'espace forestier et la filière forêt bois et représente plus de 6.000 adhérents. Elle est organisée en Associations Départementales (47) et en Unions Régionales ou Interrégionales (11) au plus près des élus locaux et des territoires de projets. C'est en ce sens que la FNCOFOR développe le programme ambitieux d'accompagner la réalisation de 100 constructions publiques en bois local de 2012 à 2017, afin de démontrer qu'il est possible de construire des bâtiments modernes et performants avec des bois prélevés et transformés localement et d'initier, dans les territoires, des politiques en faveur de la construction bois.

France Bois Régions regroupe et fédère 22 interprofessions régionales ou départementales de la filière forêt bois française. Elle a pour objectif : Le développement économique, social et environnemental de la filière forêt-bois - La mutualisation et la mise en synergie des moyens humains et financiers entre les régions - L'harmonisation des actions interprofessionnelles dans le cadre d'une stratégie nationale. En, 2014 France Bois Régions a mis en place un réseau de prescripteurs bois français avec le soutien de l'Interprofession nationale France Bois Forêt (FBF). Ce réseau constitué de 24 prescripteurs régionaux a pour objectif de favoriser l'usage des produits et solutions en bois français dans les projets de construction / aménagements intérieurs et extérieurs / réhabilitation de bâtiments.

Contact presse

FBR : Nicolas Visier – 06 16 36 14 45 – nvisier@timbershow.com

FNCOFOR : Dominique de la Rochette – 06 43 16 17 41 – dominique.delarochette@communesforestieres.org

